VILLE DE / TOWN OF
BARKMERE

L'Écho de Barkmere – août 2025

Voici un résumé de la dernière réunion du conseil municipal tenue samedi le 9 août 2025 :

ANNONCES

À la suite de la consultation publique sur les abris à bateaux du 26 juillet dernier, le Conseil a décidé de retirer le projet de règlement 293. Le but de la consultation, rappelons-le, était d'amorcer une réflexion sur les abris à bateaux et d'obtenir l'opinion de la population à ce sujet.

BACS ET POTS À FLEURS EN RIVE ET DANS LE LITTORAL

En 2019, Mme Anne Létourneau a rédigé un article paru à l'époque dans le bulletin municipal, au sujet des conséquences négatives pour la santé du lac, des rives et du littoral, ainsi que pour la qualité de l'eau, causées par la présence de bacs et pots à fleurs sur les quais et hangars à bateaux. Rappelons que ces bacs et pots sont remplis de fertilisants qui s'écoulent directement dans le lac avec la pluie ou l'arrosage. Cet article est d'ailleurs publié sur notre site web. Vous pouvez y accéder en cliquant sur **ce lien.**

Malgré cet effort d'éducation, l'administration municipale a constaté qu'il y a encore beaucoup de ces pots et bacs qui sont présents. Le Conseil va donc ajouter un article au règlement 250 sur la protection des plans d'eau contre les espèces non indigènes et les espèces exotiques envahissantes, pour interdire les bacs et pots à fleurs sur les quais, abris et hangars à bateaux.

TOILETTES PUBLIQUES À L'ÎLE GOULDEN

Après de trop nombreuses années, l'installation du bloc sanitaire de l'Île Goulden est enfin complétée. Bien que les coûts finaux sont loin de l'estimé original, le résultat en valait la peine et très apprécié des participants à la régate annuelle de l'APLÉ. Il convient de souligner que le coût de ces toilettes est entièrement subventionné par le programme TECQ 2025-2029, ne représentant aucun coût pour les contribuables. Le Conseil a tenu à remercier MM. Cory Walker et Chris Uchwat pour leur dévouement à compléter ce projet, ainsi que MM. Richard et Shayne O'Shaughnessy et M. Charles Huot pour leur travail.

CAMPING « SAUVAGE »

Encore une fois cette année, la présence de campeurs illégaux a été constatée dans le secteur des baies Silver et Green, malgré la fermeture du chemin forestier en amont de la baie Silver. Ces personnes

profitent des récents chemins forestiers, nouveaux ou rénovés, pour y amener roulottes, sans installations sanitaires et autres nécessités pour les terrains de camping légaux.

La Ville a donc donné un contrat à la firme Gilbert Miller et fils pour réparer la barrière du chemin dans la baie Silver et bloquer les abords du chemin forestier derrière la baie Green, où un vaste dégagement pour le retournement des camions de transport du bois est très invitant pour ces campeurs illégaux.

RAPPEL - MYRIOPHYLLE À ÉPI

Nous encourageons tous les résidents à inspecter leur propriété (et celles de leurs voisins immédiats) afin de détecter toute anomalie. On vous rappelle que vous pouvez faire un signalement à l'aide du formulaire Google du PACE, disponible **ici**.

RAPPEL – CONTENEURS AU DÉBARCADÈRE

Nous constatons que certaines personnes continuent à déposer des sacs d'ordures ou autres effets sur le sol près des conteneurs. Notre surveillance par caméra nous a permis d'adresser plusieurs constats d'infraction. Nous vous rappelons que la peine minimale est de 300$.

Nous vous rappelons qu'il est **strictement interdit** de déposer quoi que ce soit au sol, près des conteneurs. Si un conteneur est plein, merci d'en utiliser un autre. En cas de doute ou pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter.

RAPPEL – ÉLECTIONS MUNICIPALES

En prévision des élections municipales du 2 novembre prochain, veuillez-vous assurer que votre nom figure sur la liste électorale. L'inscription sur la liste électorale n'est pas automatique, dans le cas des résidences secondaires. Vous pouvez communiquer avec nous pour vérifier votre inscription.

Au besoin, voici les formulaires pour l'inscription à la liste :

- SMRC-9.2 - Si vous êtes propriétaire unique.
- SMRC-9.1 - Si vous êtes co-propriétaires.

Vous pouvez nous envoyer votre formulaire complété à dg@barkmere.ca.

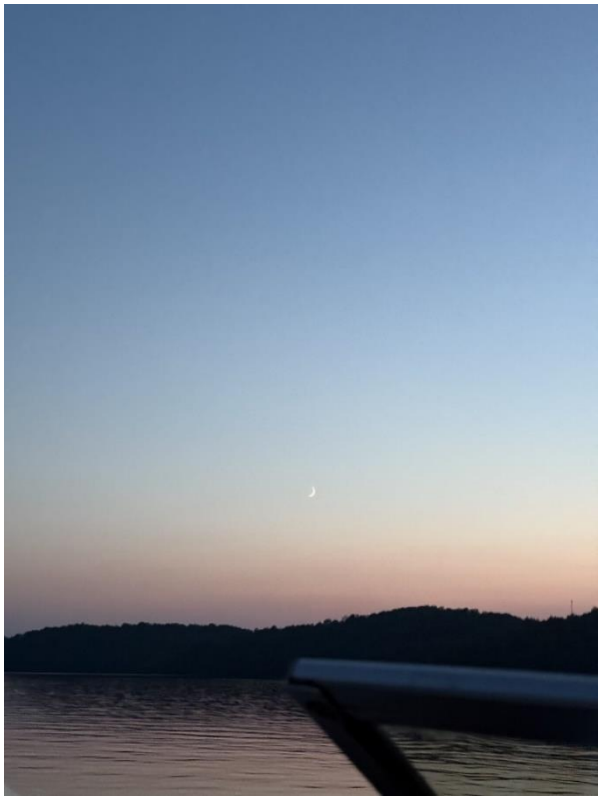

Photo par : Shanny Larose

Pour plus de détails, consultez le procès-verbal de la réunion du Conseil qui sera affiché sur le site Web de la Ville une fois qu'il sera ratifié, généralement quelques jours suivant la prochaine réunion du Conseil.